

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE D'APT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840003400011

POSTE COMPTABLE : SGC de Pertuis

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20230328-002982-DE Date de réception préfecture : 04/04/2023
--

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	61
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	63
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	67
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	68
B7.3 - Etat des emprunts garantis	69
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	73
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	74
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	75
B9 - Etat du personnel	76
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	80
B11.2 - Liste des établissements publics créés	81
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	82
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	86
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	87
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	88

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	11 878

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1041,42

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 422,37
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 619,55
3	Dépenses d'équipement brut / population	652,50
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 294,40
5	DGF / population	198,83
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	62,26 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,93 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	40,29 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	80,01 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	12,17 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	22 141 447,82	24 004 585,27	-486 387,09	A1 1 376 750,36
Investissement	5 351 005,57	6 471 066,11	(3) -986 387,09	A2 133 673,45
Fonctionnement	16 790 442,25	17 533 519,16	(4) 500 000,00	A3 1 243 076,91

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 1 529 597,30	III + IV 964 946,75	B1 -564 650,55		
Investissement	I 1 529 597,30	III 964 946,75	B2 -564 650,55		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00		

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	812 099,81
Investissement	A2 + B2	-430 977,10
Fonctionnement	A3 + B3	1 243 076,91

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 529 597,30
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	139 089,66
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	96 506,99
21	Immobilisations corporelles (3)	1 277 703,32
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	16 297,33
4541104	Périls St Michel	16 297,33
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 964 946,75
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	964 946,75
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 236 980,13	8 667 957,23
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 529 597,30	964 946,75
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 133 673,45
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		9 766 577,43	9 766 577,43

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	19 203 747,00	19 203 747,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		19 203 747,00	19 203 747,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		28 970 324,43	28 970 324,43

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20230328-002982-DE Date de réception préfecture : 04/04/2023
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022-2021338001	Réhabilitation bâtiment anciens bains douches	041,20,23	0,00
2022-2021321001	Réhabilitation du gymnase Guigou	041,20,21,23	405 939,18
TOTAL			405 939,18

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	405 939,18
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	939 802,50	139 089,66	591 979,52	591 979,52	731 069,18
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	287 471,00	96 506,99	242 187,00	242 187,00	338 693,99
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 955 592,52	1 277 703,32	2 036 680,61	2 036 680,61	3 314 383,93
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 870 680,00	0,00	2 586 033,00	2 586 033,00	2 586 033,00
Total des dépenses d'équipement		8 053 546,02	1 513 299,97	5 456 880,13	5 456 880,13	6 970 180,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00	0,00	1 454 600,00	1 454 600,00	1 454 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 400 000,00	0,00	1 454 600,00	1 454 600,00	1 454 600,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	150 000,00	16 297,33	700 000,00	700 000,00	716 297,33
Total des dépenses réelles d'investissement		9 603 546,02	1 529 597,30	7 611 480,13	7 611 480,13	9 141 077,43

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	120 000,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		620 000,00		625 500,00	625 500,00	625 500,00

TOTAL	10 223 546,02	1 529 597,30	8 236 980,13	8 236 980,13	9 766 577,43
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 766 577,43
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 439 496,01	964 946,75	1 026 643,41	1 026 643,41	1 991 590,16
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 300 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 739 496,01	964 946,75	2 026 643,41	2 026 643,41	2 991 590,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 147 528,74	0,00	1 243 076,91	1 243 076,91	1 243 076,91
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes financières		3 897 528,74	0,00	2 993 076,91	2 993 076,91	2 993 076,91
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	150 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 787 024,75	964 946,75	5 719 720,32	5 719 720,32	6 684 667,07

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 072 908,36		1 595 731,91	1 595 731,91	1 595 731,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	850 000,00		852 505,00	852 505,00	852 505,00
041	Opérations patrimoniales (10)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 422 908,36		2 948 236,91	2 948 236,91	2 948 236,91

TOTAL	11 209 933,11	964 946,75	8 667 957,23	8 667 957,23	9 632 903,98
--------------	----------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	133 673,45
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 766 577,43
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 322 736,91
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 413 571,50	0,00	4 309 095,54	4 309 095,54	4 309 095,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 307 100,00	0,00	10 369 650,00	10 369 650,00	10 369 650,00
014	Atténuations de produits	360 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 356 110,00	0,00	1 335 845,40	1 335 845,40	1 335 845,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 436 781,50	0,00	16 254 590,94	16 254 590,94	16 254 590,94
66	Charges financières	542 735,48	0,00	490 419,15	490 419,15	490 419,15
67	Charges spécifiques (3)	10 800,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 040 316,98	0,00	16 755 510,09	16 755 510,09	16 755 510,09

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 072 908,36		1 595 731,91	1 595 731,91	1 595 731,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	850 000,00		852 505,00	852 505,00	852 505,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 922 908,36		2 448 236,91	2 448 236,91	2 448 236,91

TOTAL	18 963 225,34	0,00	19 203 747,00	19 203 747,00	19 203 747,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 203 747,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	37 150,00	37 150,00	37 150,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	811 800,00	0,00	1 032 313,00	1 032 313,00	1 032 313,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	4 687 432,00	0,00	4 698 112,00	4 698 112,00	4 698 112,00
731	Fiscalité locale	7 596 000,00	0,00	8 561 610,00	8 561 610,00	8 561 610,00
74	Dotations et participations (3)	3 730 024,88	0,00	3 234 020,00	3 234 020,00	3 234 020,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 456 100,00	0,00	1 461 172,00	1 461 172,00	1 461 172,00
Total des recettes de gestion courante		18 289 356,88	0,00	19 024 377,00	19 024 377,00	19 024 377,00
76	Produits financiers	43 868,46	0,00	43 870,00	43 870,00	43 870,00
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 343 225,34	0,00	19 078 247,00	19 078 247,00	19 078 247,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	120 000,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		120 000,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00

TOTAL	18 463 225,34	0,00	19 203 747,00	19 203 747,00	19 203 747,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 203 747,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 322 736,91
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	25 500,00	25 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 454 600,00	0,00	1 454 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	731 069,18	0,00	731 069,18
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	338 693,99	0,00	338 693,99
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 314 383,93	600 000,00	3 914 383,93
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 586 033,00	0,00	2 586 033,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	716 297,33	0,00	716 297,33
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 141 077,43	625 500,00	9 766 577,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 766 577,43
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 309 095,54		4 309 095,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	10 369 650,00		10 369 650,00
014	Atténuations de produits	240 000,00		240 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 335 845,40	0,00	1 335 845,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	490 419,15	0,00	490 419,15
67	Charges spécifiques (9)	10 500,00	0,00	10 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	852 505,00	852 505,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 595 731,91	1 595 731,91
Dépenses de fonctionnement – Total		16 755 510,09	2 448 236,91	19 203 747,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 203 747,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	750 000,00	0,00	750 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 991 590,16	0,00	1 991 590,16
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	500 000,00	500 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		852 505,00	852 505,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	700 000,00	0,00	700 000,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 595 731,91	1 595 731,91
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00		1 000 000,00
Recettes d'investissement – Total	5 441 590,16	2 948 236,91	8 389 827,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	133 673,45
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 243 076,91
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 766 577,43
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	37 150,00		37 150,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 032 313,00		1 032 313,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	4 698 112,00		4 698 112,00
731 Fiscalité locale	8 561 610,00		8 561 610,00
74 Dotations et participations (8)	3 234 020,00		3 234 020,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1 461 172,00	0,00	1 461 172,00
76 Produits financiers	43 870,00	0,00	43 870,00
77 Produits spécifiques (8)	10 000,00	25 500,00	35 500,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	19 078 247,00	125 500,00	19 203 747,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

Accusé de réception en préfecture
 DE QUANZON (330328-002982-DE)
 Date de réception préfecture : 04/04/2023

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 203 747,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 223 546,02	1 529 597,30	405 939,18	8 236 980,13	8 236 980,13	2 253 815,22	5 983 164,91	9 766 577,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	939 802,50	139 089,66	0,00	591 979,52	591 979,52	183 815,22	408 164,30	731 069,18
204	Subventions d'équipement versées (9)	287 471,00	96 506,99	0,00	242 187,00	242 187,00	0,00	242 187,00	338 693,99
21	Immobilisations corporelles	4 955 592,52	1 277 703,32	0,00	2 036 680,61	2 036 680,61	0,00	2 036 680,61	3 314 383,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 870 680,00	0,00	0,00	2 586 033,00	2 586 033,00	2 070 000,00	516 033,00	2 586 033,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 053 546,02	1 513 299,97	0,00	5 456 880,13	5 456 880,13	2 253 815,22	3 203 064,91	6 970 180,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00		1 454 600,00	1 454 600,00		1 454 600,00	1 454 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 400 000,00	0,00	0,00	1 454 600,00	1 454 600,00	0,00	1 454 600,00	1 454 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	150 000,00	16 297,33	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00	716 297,33
Total des dépenses réelles		9 603 546,02	1 529 597,30	405 939,18	7 611 480,13	7 611 480,13	2 253 815,22	5 357 664,91	9 141 077,43
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	120 000,00			125 500,00	125 500,00		125 500,00	125 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'ordre		620 000,00			625 500,00	625 500,00		625 500,00	625 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	9 766 577,43
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 062 404,37	964 946,75	7 424 880,32	7 424 880,32	8 389 827,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 439 496,01	964 946,75	1 026 643,41	1 026 643,41	1 991 590,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 300 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 739 496,01	964 946,75	2 026 643,41	2 026 643,41	2 991 590,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes financières		1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	150 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes réelles		5 639 496,01	964 946,75	4 476 643,41	4 476 643,41	5 441 590,16
021	Virement de la section de fonctionnement	2 072 908,36		1 595 731,91	1 595 731,91	1 595 731,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	850 000,00		852 505,00	852 505,00	852 505,00
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre		3 422 908,36		2 948 236,91	2 948 236,91	2 948 236,91

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	133 673,45
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 243 076,91
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	9 766 577,43
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	10 223 546,02	1 529 597,30	405 939,18	8 236 980,13	8 236 980,13	2 253 815,22	5 983 164,91	9 766 577,43	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	939 802,50	139 089,66	0,00	591 979,52	591 979,52	183 815,22	408 164,30	731 069,18
202	Frais réalisation documents urbanisme	14 320,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	635 883,32	64 188,00	0,00	506 979,52	506 979,52	183 815,22	323 164,30	571 167,52
2051	Concessions, droits similaires	289 599,18	74 901,66	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	139 901,66
204	Subventions d'équipement versées (9)	287 471,00	96 506,99	0,00	242 187,00	242 187,00	0,00	242 187,00	338 693,99
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	91 750,00	0,00	0,00	51 265,00	51 265,00	0,00	51 265,00	51 265,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	195 721,00	96 506,99	0,00	152 922,00	152 922,00	0,00	152 922,00	249 428,99
21	Immobilisations corporelles	4 955 592,52	1 277 703,32	0,00	2 036 680,61	2 036 680,61	0,00	2 036 680,61	3 314 383,93
2111	Terrains nus	264 026,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	3 080,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	28 080,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	41 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	68 000,00	11 242,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 242,80
21312	Bâtiments scolaires	16 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	252 758,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	799 634,22	513 126,68	0,00	29 200,00	29 200,00	0,00	29 200,00	542 326,68
21351	Bâtiments publics	812 410,23	146 187,96	0,00	804 700,00	804 700,00	0,00	804 700,00	950 887,96
2138	Autres constructions	251 000,00	216 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 000,00
2151	Réseaux de voirie	452 000,00	5 237,40	0,00	381 708,21	381 708,21	0,00	381 708,21	386 945,61
2152	Installations de voirie	129 760,00	19 441,05	0,00	69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	88 441,05
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	284 218,38	102 475,32	0,00	171 000,00	171 000,00	0,00	171 000,00	273 475,32
21538	Autres réseaux	111 603,41	2 244,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	72 244,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	36 279,12	18 408,70	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	48 408,70
215731	Matériel roulant	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	5 102,82	1 069,32	0,00	15 600,00	15 600,00	0,00	15 600,00	16 669,32
21578	Autre matériel technique	42 186,10	15 850,20	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	36 850,20

Accusé de réception en préfecture
184-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	220 900,28	30 910,29		146 800,00	146 800,00	0,00	146 800,00	177 710,29
21621	Biens sous-jacents	260 432,97	42 198,73		69 922,40	69 922,40	0,00	69 922,40	112 121,13
21828	Autres matériels de transport	85 000,00	67 332,54		0,00	0,00	0,00	0,00	67 332,54
21831	Matériel informatique scolaire	27 614,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	243 390,36	17 048,70		29 750,00	29 750,00	0,00	29 750,00	46 798,70
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	76 111,36	6 139,67		31 800,00	31 800,00	0,00	31 800,00	37 939,67
2185	Matériel de téléphonie	4 708,10	396,00		51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	51 896,00
2188	Autres immobilisations corporelles	425 655,93	59 313,96		87 700,00	87 700,00	0,00	87 700,00	147 013,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 870 680,00	0,00	0,00	2 586 033,00	2 586 033,00	2 070 000,00	516 033,00	2 586 033,00
2313	Constructions	1 519 680,00	0,00		2 070 000,00	2 070 000,00	2 070 000,00	0,00	2 070 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	351 000,00	0,00		516 033,00	516 033,00	0,00	516 033,00	516 033,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 053 546,02	1 513 299,97	0,00	5 456 880,13	5 456 880,13	2 253 815,22	3 203 064,91	6 970 180,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00		1 454 600,00	1 454 600,00		1 454 600,00	1 454 600,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	0,00		1 450 000,00	1 450 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		4 600,00	4 600,00		4 600,00	4 600,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 400 000,00	0,00	0,00	1 454 600,00	1 454 600,00	0,00	1 454 600,00	1 454 600,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	150 000,00	16 297,33	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00	716 297,33
4541101	Travaux périls	138 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541102	Péril 17 Rue Pasteur	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541103	Péril Lotissement Les Jardins de Mermoz	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
4541104	Périls St Michel	0,00	16 297,33		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	266 297,33
4541105	Prévisions budgétaires travaux périls	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses réelles		9 603 546,02	1 529 597,30	405 939,18	7 611 480,13	7 611 480,13	2 253 815,22	5 357 664,91	9 141 077,43
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	120 000,00			125 500,00	125 500,00		125 500,00	125 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	20 000,00			25 500,00	25 500,00		25 500,00	25 500,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	10 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	8 000,00			500,00	500,00		500,00	500,00
139362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2138	Autres constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
054-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
2116	Cimetières	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		620 000,00			625 500,00	625 500,00		625 500,00	625 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 062 404,37	964 946,75	7 424 880,32	7 424 880,32	8 389 827,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 439 496,01	964 946,75	1 026 643,41	1 026 643,41	1 991 590,16
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	81 122,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1312	Subv. transf. Régions	21 183,00	33 077,00	38 841,00	38 841,00	71 918,00
1313	Subv. transf. Départements	48 500,00	29 406,60	0,00	0,00	29 406,60
1318	Autres subventions d'équipement transf.	85 000,00	1 000,10	0,00	0,00	1 000,10
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	286 046,00	214 993,25	92 251,94	92 251,94	307 245,19
1322	Subv. non transf. Régions	138 640,00	414 962,00	123 575,00	123 575,00	538 537,00
1323	Subv. non transf. Départements	601 241,00	171 500,00	94 000,00	94 000,00	265 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	667 975,47	667 975,47	667 975,47
13362	Dotation de soutien à l'invest local	29 692,25	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	91 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	1 056 271,76	100 007,80	0,00	0,00	100 007,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 300 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 739 496,01	964 946,75	2 026 643,41	2 026 643,41	2 991 590,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
10222	FCTVA	650 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes financières		1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	150 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes réelles		5 639 496,01	964 946,75	4 476 643,41	4 476 643,41	5 441 590,16
021	Virement de la section de fonctionnement	2 072 908,36		1 595 731,91	1 595 731,91	1 595 731,91

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	850 000,00		852 505,00	852 505,00	852 505,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00		0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	40 000,00		16 920,00	16 920,00	16 920,00
28031	Frais d'études	8 000,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	3 000,00		2 927,00	2 927,00	2 927,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 000,00		2 480,00	2 480,00	2 480,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00		31 734,00	31 734,00	31 734,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	28 000,00		13 730,00	13 730,00	13 730,00
28128	Autres aménagements de terrains	28 000,00		42 768,00	42 768,00	42 768,00
281312	Bâtiments scolaires	5 000,00		1 787,00	1 787,00	1 787,00
281318	Autres bâtiments publics	5 000,00		2 395,00	2 395,00	2 395,00
281321	Immeubles de rapport	70 000,00		1 302,00	1 302,00	1 302,00
281351	Bâtiments publics	60 000,00		132 189,00	132 189,00	132 189,00
28152	Installations de voirie	60 000,00		51 584,00	51 584,00	51 584,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		20 367,00	20 367,00	20 367,00
281533	Réseaux câblés	0,00		56,00	56,00	56,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		2 916,00	2 916,00	2 916,00
281538	Autres réseaux	45 000,00		11 851,00	11 851,00	11 851,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	32 000,00		31 271,00	31 271,00	31 271,00
2815731	Matériel roulant	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00		36 805,00	36 805,00	36 805,00
281578	Autre matériel technique	20 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	50 000,00		104 542,00	104 542,00	104 542,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 629,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	70 000,00		53 091,00	53 091,00	53 091,00
281831	Matériel informatique scolaire	15 000,00		5 360,00	5 360,00	5 360,00
281838	Autre matériel informatique	30 000,00		88 257,00	88 257,00	88 257,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	15 000,00		262,00	262,00	262,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00		40 866,00	40 866,00	40 866,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		378,00	378,00	378,00
28188	Autres immo. corporelles	208 771,00		153 067,00	153 067,00	153 067,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00		0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 422 908,36		2 948 236,91	2 948 236,91	2 948 236,91

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 963 225,34	0,00	0,00	19 203 747,00	19 203 747,00	0,00	19 203 747,00	19 203 747,00
011	Charges à caractère général (3)	3 413 571,50	0,00	0,00	4 309 095,54	4 309 095,54	0,00	4 309 095,54	4 309 095,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 307 100,00	0,00		10 369 650,00	10 369 650,00		10 369 650,00	10 369 650,00
014	Atténuations de produits	360 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 356 110,00	0,00	0,00	1 335 845,40	1 335 845,40	0,00	1 335 845,40	1 335 845,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 436 781,50	0,00	0,00	16 254 590,94	16 254 590,94	0,00	16 254 590,94	16 254 590,94
66	Charges financières	542 735,48	0,00		490 419,15	490 419,15		490 419,15	490 419,15
67	Charges spécifiques (3)	10 800,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		603 535,48	0,00	0,00	500 919,15	500 919,15		500 919,15	500 919,15
Total des dépenses réelles		16 040 316,98	0,00	0,00	16 755 510,09	16 755 510,09	0,00	16 755 510,09	16 755 510,09
023	Virement à la section d'investissement	2 072 908,36			1 595 731,91	1 595 731,91		1 595 731,91	1 595 731,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	850 000,00			852 505,00	852 505,00		852 505,00	852 505,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 922 908,36			2 448 236,91	2 448 236,91		2 448 236,91	2 448 236,91

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	19 203 747,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 463 225,34	0,00	19 203 747,00	19 203 747,00	19 203 747,00
013	Atténuations de charges (2)	8 000,00	0,00	37 150,00	37 150,00	37 150,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	811 800,00	0,00	1 032 313,00	1 032 313,00	1 032 313,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 687 432,00	0,00	4 698 112,00	4 698 112,00	4 698 112,00
731	Fiscalité locale	7 596 000,00	0,00	8 561 610,00	8 561 610,00	8 561 610,00
74	Dotations et participations (2)	3 730 024,88	0,00	3 234 020,00	3 234 020,00	3 234 020,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 456 100,00	0,00	1 461 172,00	1 461 172,00	1 461 172,00
Total des recettes de gestion des services		18 289 356,88	0,00	19 024 377,00	19 024 377,00	19 024 377,00
76	Produits financiers	43 868,46	0,00	43 870,00	43 870,00	43 870,00
77	Produits spécifiques (2)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		53 868,46	0,00	53 870,00	53 870,00	53 870,00
Total des recettes réelles		18 343 225,34	0,00	19 078 247,00	19 078 247,00	19 078 247,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	120 000,00	0,00	125 500,00	125 500,00	125 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		120 000,00	0,00	125 500,00	125 500,00	125 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	19 203 747,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 963 225,34	0,00	0,00	19 203 747,00	19 203 747,00	0,00	19 203 747,00	19 203 747,00
011	Charges à caractère général (4)	3 413 571,50	0,00	0,00	4 309 095,54	4 309 095,54	0,00	4 309 095,54	4 309 095,54
6027	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	130 450,00	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00
60612	Energie - Electricité	299 980,00	0,00	0,00	948 438,00	948 438,00	0,00	948 438,00	948 438,00
60618	Autres fournitures non stockables	192 850,00	0,00	0,00	378 476,00	378 476,00	0,00	378 476,00	378 476,00
60621	Combustibles	4 800,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60622	Carburants	72 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60623	Alimentation	41 510,00	0,00	0,00	39 190,00	39 190,00	0,00	39 190,00	39 190,00
60624	Produits de traitement	5 402,50	0,00	0,00	4 892,00	4 892,00	0,00	4 892,00	4 892,00
60628	Autres fournitures non stockées	99 630,00	0,00	0,00	90 570,00	90 570,00	0,00	90 570,00	90 570,00
60631	Fournitures d'entretien	46 100,00	0,00	0,00	43 600,00	43 600,00	0,00	43 600,00	43 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	131 161,00	0,00	0,00	134 440,00	134 440,00	0,00	134 440,00	134 440,00
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	21 370,00	0,00	0,00	22 580,00	22 580,00	0,00	22 580,00	22 580,00
6064	Fournitures administratives	28 713,00	0,00	0,00	31 077,00	31 077,00	0,00	31 077,00	31 077,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	21 220,00	0,00	0,00	20 988,00	20 988,00	0,00	20 988,00	20 988,00
6067	Fournitures scolaires	28 664,00	0,00	0,00	31 765,00	31 765,00	0,00	31 765,00	31 765,00
611	Contrats de prestations de services	592 260,00	0,00	0,00	645 794,00	645 794,00	0,00	645 794,00	645 794,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61358	Autres	15 290,00	0,00	0,00	64 104,00	64 104,00	0,00	64 104,00	64 104,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 500,00	0,00	0,00	9 250,00	9 250,00	0,00	9 250,00	9 250,00
61521	Entretien terrains	59 000,00	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	49 420,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	68 400,00	0,00	0,00	64 400,00	64 400,00	0,00	64 400,00	64 400,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	24 500,00	0,00	0,00	24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 950,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance	188 525,00	0,00	0,00	171 986,40	171 986,40	0,00	171 986,40	171 986,40
6161	Multirisques	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	14 800,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	51 600,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
6182	Documentation générale et technique	14 460,00	0,00	0,00	10 080,00	10 080,00	0,00	10 080,00	10 080,00

Accusé de réception en préfecture
0084-218400341202302902982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	54 800,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6188	Autres frais divers	31 400,00	0,00		23 245,00	23 245,00	0,00	23 245,00	23 245,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	282 484,00	0,00		197 854,80	197 854,80	0,00	197 854,80	197 854,80
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	198 620,00	0,00		145 028,00	145 028,00	0,00	145 028,00	145 028,00
6231	Annonces et insertions	11 340,00	0,00		8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	134 612,00	0,00		176 220,00	176 220,00	0,00	176 220,00	176 220,00
6236	Catalogues et imprimés	55 140,00	0,00		47 005,00	47 005,00	0,00	47 005,00	47 005,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	23 300,00	0,00		24 750,00	24 750,00	0,00	24 750,00	24 750,00
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	20 500,00	0,00		16 450,00	16 450,00	0,00	16 450,00	16 450,00
6261	Frais d'affranchissement	28 500,00	0,00		25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
6262	Frais de télécommunications	63 140,00	0,00		63 539,20	63 539,20	0,00	63 539,20	63 539,20
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		3 530,00	3 530,00	0,00	3 530,00	3 530,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 550,00	0,00		30 774,00	30 774,00	0,00	30 774,00	30 774,00
6282	Frais de gardiennage	1 200,00	0,00		6 659,14	6 659,14	0,00	6 659,14	6 659,14
6283	Frais de nettoyage des locaux	19 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	116 300,00	0,00		132 800,00	132 800,00	0,00	132 800,00	132 800,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	58 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
63513	Autres impôts locaux	4 450,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
6353	Impôts indirects	3 180,00	0,00		1 510,00	1 510,00	0,00	1 510,00	1 510,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	10 307 100,00	0,00		10 369 650,00	10 369 650,00		10 369 650,00	10 369 650,00
6218	Autre personnel extérieur	55 200,00	0,00		20 385,00	20 385,00		20 385,00	20 385,00
6331	Versement mobilité	11 700,00	0,00		23 759,00	23 759,00		23 759,00	23 759,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 680,00	0,00		29 690,00	29 690,00		29 690,00	29 690,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	45 965,00	0,00		105 055,00	105 055,00		105 055,00	105 055,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		17 821,00	17 821,00		17 821,00	17 821,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 637 073,00	0,00		4 283 188,00	4 283 188,00		4 283 188,00	4 283 188,00
64112	SFT, indemnité de résidence	107 610,00	0,00		40 898,00	40 898,00		40 898,00	40 898,00
64113	NBI	0,00	0,00		73 485,00	73 485,00		73 485,00	73 485,00
64116	Indemnités de licenciement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64118	Autres indemnités	78 937,00	0,00		1 047 380,00	1 047 380,00		1 047 380,00	1 047 380,00
64131	Rémunérations	1 432 910,00	0,00		1 710 806,00	1 710 806,00		1 710 806,00	1 710 806,00
64138	Primes et autres indemnités	470,00	0,00		169 375,00	169 375,00		169 375,00	169 375,00
64162	Emplois d'avenir	82 050,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	470,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 054 910,00	0,00		1 155 204,00	1 155 204,00		1 155 204,00	1 155 204,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 618 220,00	0,00		1 481 588,00	1 481 588,00		1 481 588,00	1 481 588,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	51 405,00	0,00		64 566,00	64 566,00		64 566,00	64 566,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 000,00	0,00		52 500,00	52 500,00		52 500,00	52 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	29 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		27 150,00	27 150,00		27 150,00	27 150,00
6488	Autres	16 500,00	0,00		16 500,00	16 500,00		16 500,00	16 500,00
014	Atténuations de produits	360 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
739211	Attribution de compensation	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	215 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 356 110,00	0,00	0,00	1 335 845,40	1 335 845,40	0,00	1 335 845,40	1 335 845,40
65138	Autres secours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	3 300,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
65311	Indemnités de fonction	120 000,00	0,00		117 000,00	117 000,00	0,00	117 000,00	117 000,00
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		22 950,00	22 950,00	0,00	22 950,00	22 950,00
65315	Formation	600,00	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
65316	Frais de représentation du maire	7 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	158 540,00	0,00		186 990,00	186 990,00	0,00	186 990,00	186 990,00

Accusé de réception en préfecture
0004-21840034629002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6568	Autres participations	5 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	400 000,00	0,00		330 000,00	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	479 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00	0,00	448 000,00	448 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	78 870,00	0,00		103 405,40	103 405,40	0,00	103 405,40	103 405,40
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
65888	Autres	12 400,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 436 781,50	0,00	0,00	16 254 590,94	16 254 590,94	0,00	16 254 590,94	16 254 590,94
66	Charges financières	542 735,48	0,00		490 419,15	490 419,15		490 419,15	490 419,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	550 776,24	0,00		490 000,00	490 000,00		490 000,00	490 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 480,76	0,00		369,15	369,15		369,15	369,15
6688	Autres	1 440,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
67	Charges spécifiques (4)	10 800,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 800,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		603 535,48	0,00	0,00	500 919,15	500 919,15		500 919,15	500 919,15
Total des dépenses réelles		16 040 316,98	0,00	0,00	16 755 510,09	16 755 510,09	0,00	16 755 510,09	16 755 510,09
023	Virement à la section d'investissement	2 072 908,36			1 595 731,91	1 595 731,91		1 595 731,91	1 595 731,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	850 000,00			852 505,00	852 505,00		852 505,00	852 505,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	850 000,00			852 505,00	852 505,00		852 505,00	852 505,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		2 922 908,36			2 448 236,91	2 448 236,91		2 448 236,91	2 448 236,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	69 205,67
Montant des ICNE de l'exercice N-1	68 836,52
= Différence ICNE N – ICNE N-1	369,15

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 463 225,34	0,00	19 203 747,00	19 203 747,00	19 203 747,00
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	37 150,00	37 150,00	37 150,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	27 150,00	27 150,00	27 150,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	811 800,00	0,00	1 032 313,00	1 032 313,00	1 032 313,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	22 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70383	Redevance de stationnement	21 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 300,00	0,00	6 700,00	6 700,00	6 700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	26 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	62 000,00	0,00	82 600,00	82 600,00	82 600,00
70632	Redevances services à caractère loisir	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	252 500,00	0,00	334 013,00	334 013,00	334 013,00
70688	Autres prestations de services	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	105 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	162 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	11 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 687 432,00	0,00	4 698 112,00	4 698 112,00	4 698 112,00
73211	Attribution de compensation	3 733 719,00	0,00	3 728 000,00	3 728 000,00	3 728 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	353 713,00	0,00	353 712,00	353 712,00	353 712,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	16 400,00	16 400,00	16 400,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
731	Fiscalité locale	7 596 000,00	0,00	8 561 610,00	8 561 610,00	8 561 610,00
73111	Impôts directs locaux	7 187 000,00	0,00	8 196 610,00	8 196 610,00	8 196 610,00
73118	Autres contributions directes	12 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	218 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73154	Droits de place	178 600,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00

Accusé de réception en préfecture
084-21840931-20220328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 730 024,88	0,00	3 234 020,00	3 234 020,00	3 234 020,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 023 006,00	0,00	1 033 255,00	1 033 255,00	1 033 255,00
741121	DSR des communes	478 965,00	0,00	555 514,00	555 514,00	555 514,00
741123	DSU des communes	562 911,00	0,00	588 105,00	588 105,00	588 105,00
741127	DNP des communes	162 413,00	0,00	165 313,00	165 313,00	165 313,00
744	FCTVA	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	26 524,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74712	Emplois d'avenir	117 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	239 579,00	0,00	117 973,00	117 973,00	117 973,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	1 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74748	Participation autres communes	30 670,88	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
747818	Autres	302 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74784	CCAS et caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	403 580,00	403 580,00	403 580,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	545 126,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
748388	Autres	200 000,00	0,00	227 200,00	227 200,00	227 200,00
7484	Dotations de recensement	2 220,00	0,00	2 220,00	2 220,00	2 220,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 710,00	0,00	33 260,00	33 260,00	33 260,00
74888	Autres	850,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 456 100,00	0,00	1 461 172,00	1 461 172,00	1 461 172,00
752	Revenus des immeubles	450 000,00	0,00	401 972,00	401 972,00	401 972,00
75888	Autres	1 006 100,00	0,00	1 059 200,00	1 059 200,00	1 059 200,00
Total des recettes de gestion des services		18 289 356,88	0,00	19 024 377,00	19 024 377,00	19 024 377,00
76	Produits financiers	43 868,46	0,00	43 870,00	43 870,00	43 870,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	2 066,20	0,00	2 067,00	2 067,00	2 067,00
76812	Sortie empr. risque sans IRA capital.	41 802,26	0,00	41 803,00	41 803,00	41 803,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 343 225,34	0,00	19 078 247,00	19 078 247,00	19 078 247,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	120 000,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230818-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	20 000,00		25 500,00	25 500,00	25 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		120 000,00		125 500,00	125 500,00	125 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 827 257,14									
1641 Emprunts en euros (total)					25 827 257,14									
00003023854	CREDIT AGRICOLE	09/12/2021	15/12/2021	15/03/2022	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.76 %	0,760	0,762	EUR	T	C	O	A-1
00003295305	CREDIT AGRICOLE	14/09/2022	03/10/2022	15/01/2023	1 300 000,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,452	EUR	T	P	O	A-1
002712	SOCIETE GENERALE	08/12/2020	11/10/2021	11/01/2022	1 300 000,00	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	0,150	EUR	T	C	O	A-1
2353	SOCIETE GENERALE	07/06/2019	11/06/2020	11/12/2020	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,264	EUR	T	P	O	A-1
95	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/05/2014	01/07/2015	01/10/2015	321 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	2,000	EUR	T	P	O	A-1
97	CREDIT MUTUEL	08/06/2018	08/06/2018	31/08/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	1,550	EUR	T	P	O	A-1
E64	DEXIA CL	24/03/2005	20/04/2005	01/05/2006	1 291 000,27	V	(Euribor 12M(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12M(Postfixé)	3,235	3,282	EUR	A	P	O	A-1
E75	DEXIA CL	04/12/2007	12/12/2007	01/03/2009	1 200 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,667	EUR	A	C	O	A-1
E78	DEXIA CL	01/07/2008	30/04/2009	01/05/2010	900 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,022	EUR	A	P	O	A-1
E79	SOCIETE GENERALE	15/05/2009	31/05/2009	01/06/2010	1 300 000,00	V	Euribor 12M + 1	2,641	2,707	EUR	T	C	O	A-1
E80	DEXIA CL	14/12/2009	07/01/2010	01/02/2011	650 000,00	V	Euribor 12M + 0.52	1,769	1,795	EUR	A	P	O	A-1
E81	SOCIETE GENERALE	20/08/2009	25/08/2009	25/08/2010	500 000,00	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
E83	DEXIA CL	22/06/2010	30/06/2010	01/10/2010	200 000,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,452	EUR	T	P	O	A-1
E84	DEXIA CL	22/06/2010	30/06/2010	01/10/2010	50 000,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,452	EUR	T	P	O	A-1

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
E86	BANQUE POPULAIRE	15/11/2010	10/01/2011	10/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,340	EUR	A	P	O	A-1
E88	SOCIETE GENERALE	07/12/2011	30/12/2011	30/03/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,571	EUR	T	C	O	A-1
E89	DEXIA CL	19/12/2011	10/01/2012	10/01/2013	650 000,00	F	Taux fixe à 5.52 %	5,520	5,520	EUR	A	C	O	A-1
E90	SOCIETE GENERALE	04/07/2012	13/09/2012	01/12/2012	1 000 000,00	V	LEP(Préfixé) + 2,39	5,140	5,240	EUR	T	C	O	A-1
E91	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/11/2012	15/01/2013	01/12/2013	700 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
E92	BANQUE POPULAIRE	01/07/2013	01/07/2013	01/07/2014	700 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
E93	CAISSE D'EPARGNE	30/09/2013	25/11/2013	25/05/2014	890 000,00	F	Taux fixe à 4.46 %	4,460	4,510	EUR	S	P	O	A-1
E94	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/05/2014	01/07/2015	01/10/2015	600 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	2,000	EUR	T	P	O	A-1
E96	CAISSE D'EPARGNE	05/01/2015	24/12/2014	24/03/2015	7 775 256,87	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,525	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
034-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture: 10/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 450,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					3 450,00									
	CAF de Vaucluse			01/09/2022	3 450,00			0,000	0,000			C	N	-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 830 707,14									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 261 679,07					1 382 391,05	484 704,94	0,00	69 394,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 261 679,07					1 382 391,05	484 704,94	0,00	69 394,50
00003023854	N	0,00	A-1	950 000,00	18,96	F	Taux fixe à 0.76 %	0,762	50 000,00	7 077,50	0,00	285,00
00003295305	N	0,00	A-1	1 300 000,00	14,79	F	Taux fixe à 2.43 %	2,452	72 748,79	31 960,52	0,00	6 212,96
002712	N	0,00	A-1	1 235 000,00	18,78	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	65 000,00	1 815,93	0,00	385,13
2353	N	0,00	A-1	899 634,99	17,69	F	Taux fixe à 1.24 %	1,264	45 536,50	11 095,46	0,00	588,38
95	N	0,00	A-1	216 960,91	12,50	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	13 399,47	7 305,68	0,00	2 373,29
97	N	0,00	A-1	801 175,30	15,42	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	46 094,65	12 080,44	0,00	988,29
E64	N	0,00	A-1	198 629,26	1,33	V	(Euribor 12M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 12M	0,221	96 892,37	439,03	0,00	2 640,89
E75	N	0,00	A-1	80 000,00	0,17	F	Taux fixe à 4.6 %	4,667	80 000,00	3 731,11	0,00	0,00
E78	N	0,00	A-1	416 867,54	6,33	F	Taux fixe à 4.95 %	5,022	51 277,53	20 921,54	0,00	12 265,55
E79	N	0,00	A-1	151 666,50	1,67	F	Taux fixe à 4.18 %	4,309	86 666,68	5 046,57	0,00	226,42
E80	N	0,00	A-1	279 328,17	7,08	V	Euribor 12M + 0.52	0,062	33 431,04	172,76	0,00	8 843,44
E81	N	0,00	A-1	229 673,79	6,65	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	28 397,88	10 978,41	0,00	3 364,72
E83	N	0,00	A-1	42 306,72	2,50	F	Taux fixe à 2.43 %	2,452	15 059,12	891,52	0,00	163,69
E84	N	0,00	A-1	10 576,37	2,50	F	Taux fixe à 2.43 %	2,452	3 764,80	222,88	0,00	40,92

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
E86	N	0,00	A-1	158 249,23	3,02	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	37 634,51	5 285,52	0,00	3 916,63
E88	N	0,00	A-1	283 333,33	4,25	F	Taux fixe à 4.43 %	4,571	66 666,66	11 600,04	0,00	26,66
E89	N	0,00	A-1	216 666,70	4,02	F	Taux fixe à 5.52 %	5,520	43 333,33	11 960,00	0,00	9 302,22
E90	N	0,00	A-1	316 666,53	4,67	V	LEP(Préfixé) + 2.39	7,175	66 666,68	22 854,12	0,00	1 518,49
E91	N	0,00	A-1	279 695,00	4,92	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	51 690,90	11 047,95	0,00	725,50
E92	N	0,00	A-1	327 569,27	5,50	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	49 633,86	12 447,63	0,00	5 251,44
E93	N	0,00	A-1	427 591,14	5,90	F	Taux fixe à 4.46 %	4,510	63 643,54	18 368,76	0,00	1 578,12
E94	N	0,00	A-1	405 534,34	12,50	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	25 045,74	13 655,49	0,00	4 436,07
E96	N	0,00	A-1	6 034 553,98	14,98	F	Taux fixe à 4.45 %	4,525	289 807,00	263 746,08	0,00	4 260,69
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 760,00					690,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 760,00					690,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	-	2 760,00	5,00			0,000	690,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 264 439,07					1 383 081,05	484 704,94	0,00	69 394,50

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	15 261 679,07	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		
	Catégories de biens amortis		
L	Bacs à ordures ménagères	1	01/01/2000
L	Ordinateurs, imprimantes, scanners scolaire	3	01/01/2000
L	Serveurs et équipements réseaux	5	23/11/2021
L	Etudes > 5000 non suivis de travaux	5	23/11/2021
L	Instal mat voiries (fx trafic/b escam..)	5	23/11/2021
L	Instal mat voiries, pan sign/rad pedag..	2	23/11/2021
L	Réseaux cablés <10 000 ?TTC	5	23/11/2021
L	Aut ITMOIDC (Pot ou bornes incendie...	5	23/11/2021
L	Mat conservat°, archives, patrimoine	2	23/11/2021
L	Autres IC, PM 1ère dotation équipements	2	23/11/2021
L	Autres matériels bureau et mobiliers	3	23/11/2021
L	Autres matériels de transport	10	23/11/2021
L	Logiciels métiers (Fi/GRH etc...)	5	23/11/2021
L	Plantat° arbres et arbustes >5000?	10	23/11/2021
L	Bâtiments privés - Immeubles de rapport	30	23/11/2021
L	I.G.A.Amgs Bât privés <10000?	3	23/11/2021
L	Instal.mat voiries (conteneurs enterrés)	5	23/11/2021
L	Réseaux d'électrification° < 5 000 ?	5	23/11/2021
L	Autres matériels de transport	7	23/11/2021
L	Matériel et outillage de voirie - Autres	5	23/11/2021
L	Mat Voirie, VL < 3,5 tonnes	5	23/11/2021
L	Mat Voirie, Véhic Lourds > 3,5 tonnes	10	23/11/2021
L	Bâtiments privés - Autres Bât. privés	30	23/11/2021
L	I.G.A.Amgs Bât privés >100 000?	20	23/11/2021
L	Autres Constructions	20	23/11/2021
L	Autre IC - Divers < 2000	2	23/11/2021
L	Aut. IC - PM Mat verbalisation	4	23/11/2021
L	Infrastructures radiocom	10	23/11/2021
L	Mob scolaires type tables, bureaux, casi	8	23/11/2021
L	Gros outillages- garage	8	23/11/2021
L	Instal Mat chauffage - climatisation	5	23/11/2021

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-01
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Grosses installations	15	23/11/2021
L	Plantat° arbres et arbustes <5000?	5	23/11/2021
L	Ordinateurs, imprimantes, tablettes....	3	23/11/2021
L	Etudes < 5000 non suivis de travaux	3	23/11/2021
L	Autres agcts et amgts de terrains	10	23/11/2021
L	I.G.A.Amgts constructions >10000?	10	23/11/2021
L	Réseaux cablés >10 000 ?TTC	10	23/11/2021
L	Réseaux d'électrifiat° >5 000 ?	15	23/11/2021
L	Hydrants (bornes incendie)	20	23/11/2021
L	Aut Im Corp. Mat compris 1000<>5000 ?TTC	4	23/11/2021
L	Gros Electroménager, mat pro > 5001 ?	7	23/11/2021
L	Mat divers augmentant pat collectivité	3	23/11/2021
L	Téléphones portables	2	23/11/2021
L	Téléphones fixes/radiocom/serv téléphoni	4	23/11/2021
L	Chaises, bancs... Mobilier scolaire	5	23/11/2021
L	Alarmes-mat sécurité bât	5	23/11/2021
L	Autres matériels de transport	5	23/11/2021
L	I.G.A.Amgts Bât privés <10 000-100 000?>	10	23/11/2021
L	Aut réseaux (intégrat° rés lotissements)	50	23/11/2021
L	Gros chariot élévateur	10	23/11/2021
L	Petit matériel -outillage autres voirie	5	23/11/2021
L	Serveurs et équipements réseaux scolaire	5	23/11/2021
L	Subvent° Eq Bâtiments et installations	30	23/11/2021
L	Licences petits logiciels	1	23/11/2021
L	Licences de gestion, élus	2	23/11/2021
L	Licences spécifiques, ou droit d'auteur	3	23/11/2021
L	Matériel Roulant Voirie (BOM, épareuse..)	10	23/11/2021
L	I.G.A.Amgts constructions <10000?	3	23/11/2021
L	Subventions transférables reçues	99	23/11/2021
L	Autres réseaux montants faibles	0	23/11/2021
L	Subventions amortissables reçues	99	23/11/2021

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		51 371,89	51 371,89	0,00	51 371,89
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		51 371,89	51 371,89	0,00	51 371,89
Subvention pour dépréciation des actifs circulants	0,00	31/12/2021	51 371,89	51 371,89	0,00	51 371,89
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		51 371,89	51 371,89	0,00	51 371,89
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accuse de réception en préfecture
084-21840003420030328-002982-DE
1,00
Date de réception préfecture : 04/04/2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		51 371,89	51 371,89	0,00	51 371,89

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : Travaux périls			Date de la délibération : 01/01/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	32 837,31	0,00	0,00	0,00
45411 Dépense nouvelle (5)	32 837,31	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	32 837,31	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	14 903,31	0,00	0,00	0,00
45412 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	14 903,31	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 903,31	0,00	0,00	0,00

N° opération : 02	Intitulé de l'opération : Péril 17 Rue Pasteur			Date de la délibération : 25/02/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	8 129,15	0,00	0,00	0,00
45411 Dépense nouvelle (5)	8 129,15	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	8 129,15	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	8 129,15	0,00	0,00	0,00
45412 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	8 129,15	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	8 129,15	0,00	0,00	0,00

N° opération : 03	Intitulé de l'opération : Péril Lotissement Les Jardins de Mermoz			Date de la délibération : 23/07/2020

Accusé de réception en préfecture
084-213400442-20200723-APT2020-00002
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
--	---	-------------	------------------------	-----------

DEPENSES (a)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
45411 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
45412 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00

N° opération : 04	Intitulé de l'opération : Périls St Michel			Date de la délibération : 07/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	16 297,33	250 000,00	266 297,33
45411 Dépense nouvelle (5)	0,00	16 297,33	250 000,00	266 297,33
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	16 297,33	250 000,00	266 297,33
RECETTES (b)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
45412 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00

N° opération : 05	Intitulé de l'opération : Prévisions budgétaires travaux périls			Date de la délibération : 28/03/2023
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

Accuse de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
45411 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
45412 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00

N° opération : 101		Intitulé de l'opération : Travaux périls dépenses		Date de la délibération : 01/01/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45411 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 215		Intitulé de l'opération : Travaux périls recettes		Date de la délibération : 01/01/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

N° opération : 215	Intitulé de l'opération : Travaux périls recettes			Date de la délibération : 01/01/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45411 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	19 989 650,41	13 364 915,83	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 175 000,00	1 183 831,45										31 319,23	43 710,01	
HOPITAL D'APT	2021	P		CREDIT AGRICOLE	475 000,00	438 233,53	13,62	T	F	Taux fixe à 1.06 %	1,064	F	Taux fixe à 1.06 %	1,064	A-1	EUR	4 527,23	29 765,49
HOPITAL D'APT	2014	P		Crédit Foncier	1 700 000,00	745 597,92	31,08	T	V	(Livret A(Préfixé) + 1.07)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,375	V	(Livret A(Préfixé) + 1.07)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,151	A-1	EUR	26 792,00	13 944,52
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					791 750,00	384 048,73										10 036,42	46 249,62	
ADAPEI DU VAUCLUSE	2009	P		SG	115 000,00	49 124,08	6,00	T	F	Taux fixe à 5.8 %	5,927	F	Taux fixe à 5.8 %	5,927	A-1	EUR	2 697,58	7 055,42
ASS.OGEC ECOLE PRIVEE DU SACRE COEUR	2016	P		LCL	41 000,00	21 703,35	6,98	M	F	Taux fixe à 1.68 %	1,693	F	Taux fixe à 1.68 %	1,693	A-1	EUR	341,99	2 946,49
ASS.OGEC ECOLE PRIVEE DU SACRE COEUR	2015	P		LCL	336 000,00	189 686,72	7,98	M	F	Taux fixe à 1.68 %	1,693	F	Taux fixe à 1.68 %	1,693	A-1	EUR	3 015,21	22 341,15
ASS.OGEC ECOLE PRIVEE DU SACRE COEUR	2011	P		CREDIT AGRICOLE	250 000,00	100 012,71	7,61	M	F	Taux fixe à 4 %	4,074	F	Taux fixe à 4 %	4,074	A-1	EUR	3 793,47	11 375,54

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HEBERGEMENT ACCUEIL EN PAYS D'APT	2011	P		CDC	49 750,00	23 521,87	8,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	188,17	2 531,02
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					17 022 900,41	11 797 035,65											222 813,00	657 289,16
GRAND DELTA HABITAT	1986	P		CDC	268 310,27	10 308,20	0,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.1000000000001)	5,754	V	Livret A(Préfixé) + (-0.1000000000001)	0,900	A-1	EUR	92,77	10 308,20
GRAND DELTA HABITAT	1987	P		CDC	105 814,86	10 253,72	1,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	4,944	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	2,520	A-1	EUR	258,39	5 125,95
GRAND DELTA HABITAT	1988	P		CDC	146 899,87	21 084,90	2,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	4,944	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	1,520	A-1	EUR	320,49	7 026,83
GRAND DELTA HABITAT	1990	P		CDC	58 692,87	13 460,89	4,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	4,944	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	2,520	A-1	EUR	137,30	2 745,66
GRAND DELTA HABITAT	1993	P		CDC	226 953,68	74 273,91	6,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	5,800	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	2,300	A-1	EUR	1 708,30	9 763,21
GRAND DELTA HABITAT	2009	P		CDC	544 987,50	287 405,42	11,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,750	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,250	A-1	EUR	3 592,57	22 348,16
GRAND DELTA HABITAT	2009	P		CDC	175 379,50	92 488,40	11,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,750	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,250	A-1	EUR	1 156,10	7 191,74
GRAND DELTA HABITAT	2009	P		CDC	168 787,50	89 012,02	11,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,750	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,250	A-1	EUR	1 112,65	6 921,43
GRAND DELTA HABITAT	2017	P		CDC	8 451,59	4 752,08	7,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,800	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	2,050	A-1	EUR	97,42	589,95
GRAND DELTA HABITAT	2017	P		CDC	304 225,55	76 253,56	1,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,800	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	2,050	A-1	EUR	1 563,20	37 973,66
GRAND DELTA HABITAT	2018	P		CDC	452 567,40	338 399,07	11,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,800	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	2,050	A-1	EUR	6 937,18	27 224,20
GRAND DELTA HABITAT	2020	P		CDC	739 270,40	739 270,40	39,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	A-1	EUR	11 532,62	9 877,18
GRAND DELTA HABITAT	2020	P		CDC	552 580,00	552 580,00	49,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	A-1	EUR	8 620,25	4 693,84
GRAND DELTA HABITAT	2020	P		CDC	967 016,00	967 016,00	39,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	A-1	EUR	15 085,45	12 920,02
GRAND DELTA HABITAT	2020	P		CDC	75 000,00	75 000,00	37,83	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SA.HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2009	P		C.I.L.	207 874,50	77 504,99	6,44	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000	A-1	EUR	775,05	10 744,38

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-D8
Date de réception préfecture : 04/04/2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SPL TERRITOIRE VAUCLUSE	2019	P		CDC	1 280 000,00	804 491,50	3,67	T	F	Taux fixe à 0.5 %	0,125	F	Taux fixe à 0.5 %	0,501	A-1	EUR	3 616,61	213 059,24
VALLIS HABITAT	2006	P		CDC	291 081,00	208 421,02	23,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	A-1	EUR	6 252,63	6 851,03
VALLIS HABITAT	2006	P		CDC	82 264,00	66 233,98	33,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	A-1	EUR	1 987,02	1 378,90
VALLIS HABITAT	2006	P		CDC	2 521 263,00	1 805 284,90	23,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	A-1	EUR	54 158,55	59 341,69
VALLIS HABITAT	2006	P		CDC	424 880,00	342 087,53	33,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	A-1	EUR	10 262,63	7 121,81
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	1 952 701,00	1 476 975,53	26,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	38 401,36	44 164,89
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	395 483,00	327 119,50	36,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	8 505,11	6 549,36
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	619 171,00	447 848,71	26,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	8 061,28	14 926,04
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	126 075,00	99 907,62	36,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	1 798,34	2 330,97
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	190 193,00	148 412,25	27,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	1 632,53	4 554,88
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	24 708,00	20 882,61	37,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	229,71	445,64
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	285 038,00	222 422,10	27,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	2 446,64	6 826,30
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	95 441,00	80 664,36	37,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	887,31	1 721,40
VALLIS HABITAT	2009	P		CDC	326 000,00	146 073,07	7,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	1 606,80	17 567,70
VALLIS HABITAT	2010	P		CDC	913 800,47	42 690,67	0,42	T	F	Taux fixe à 3.55 %	0,876	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	A-1	EUR	561,72	42 690,67
VALLIS HABITAT	2010	P		CDC	97 325,96	27 270,38	3,67	T	F	Taux fixe à 3.55 %	0,876	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	A-1	EUR	865,13	6 926,87
VALLIS HABITAT	2010	P		CDC	79 663,49	15 451,40	2,17	S	V	Inflation Livret A + 1.55	1,185	V	Inflation Livret A + 1.55	7,660	A-1	EUR	1 035,65	5 983,92
VALLIS HABITAT	2011	P		CDC	36 337,50	27 490,14	28,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	494,82	846,00
VALLIS HABITAT	2011	P		CDC	5 155,50	4 192,18	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	75,46	92,02
VALLIS HABITAT	2015	P		CDC	1 159 162,80	1 048 346,98	34,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	16 773,55	19 624,59
VALLIS HABITAT	2015	P		CDC	285 651,60	265 594,81	44,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	4 249,52	3 294,06
VALLIS HABITAT	2015	P		CDC	664 854,00	590 453,87	34,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	4 723,63	13 157,20
VALLIS HABITAT	2015	P		CDC	163 839,60	149 656,98	44,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	1 197,26	2 379,57
TOTAL GENERAL					19 989 650,41	13 364 915,83												747 248,79

Accusé de réception en préfecture
 084-218400034-20230328-002982-DE
 Date de réception préfecture : 04/04/2023

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	13 331 054,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	13 331 054,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	19 078 247,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	69,88

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					828 000,00
657362		Subvention d'équilibre	CCAS Apt	Etablissement de droit public	330 000,00
6573641		Subvention de fonctionnement	Budget Annexe Transport	Etablissement de droit public	50 000,00
65748	Subventions de fonctionnement	Subventions de fonctionnement	Subventions aux associations	Association	405 000,00
657XX	Subventions de fonctionnement Contrat de Ville	Subventions de fonctionnement Contrat de Ville	Subventions Contrat de Ville		43 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		43,00	0,00	43,00	40,60	2,00	42,60
Adjt adm	C	8,00	0,00	8,00	5,80	2,00	7,80
Adjt adm Pal 1CI	C	12,00	0,00	12,00	11,80	0,00	11,80
Adjt adm Pal 2CI	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché Pal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		97,00	4,37	101,37	94,17	6,90	101,07
Adjt tech	C	28,00	2,61	30,61	26,41	3,90	30,31
Adjt tech Pal 1CI	C	23,00	0,86	23,86	22,86	1,00	23,86
Adjt tech Pal 2CI	C	28,00	0,90	28,90	28,90	0,00	28,90
Adjt tech ter 1CI (anc)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise Pal	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		10,00	0,80	10,80	9,80	0,80	10,60
ATSEM Pal 1CI	C	9,00	0,00	9,00	8,80	0,00	8,80
ATSEM Pal 2CI	C	1,00	0,80	1,80	1,00	0,80	1,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Conseiller Pal APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

COMMUNE D'APT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur APS Pal 1Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Adjt ter patr Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patr Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assist conserv	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché conserv patr	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		23,00	0,00	23,00	19,30	1,00	20,30
Adjt ter anim Pal 1Cl	C	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Adjt ter anim Pal 2Cl	C	8,00	0,00	8,00	7,60	0,00	7,60
Adjt ter animation	C	8,00	0,00	8,00	4,80	1,00	5,80
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		17,00	0,00	17,00	16,00	0,00	16,00
Brigadier-chef Pal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Chef service PM Pal 1Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien-brigadier	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint au Maire		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Conseiller		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		217,00	5,17	222,17	205,87	11,70	217,57

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 084-21840034-20230328-002982-DE
 Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville, Direction Finance (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	ASS.OGEC ECOLE PRIVEE DU SACRE COEUR		Association	311 402,78
-	VALLIS HABITAT		SA HLM	7 563 480,59
-	GRAND DELTA HABITAT		SA HLM	3 351 558,57
-	SPL TERRITOIRE VAUCLUSE		SA HLM	804 491,50
-	SA.HLM VAUCLUSE LOGEMENT		SA HLM	77 504,99
-	HOPITAL D'APT		CH	1 183 831,44
-	HEBERGEMENT ACCUEIL EN PAYS D'APT		Association	23 521,87
-	ADAPEI DU VAUCLUSE		Association	49 124,08
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Parc du Luberon, Programme SEDEL		Chaine exemple 1	13 000,00
SIRTOM		Chaine exemple 5	36 300,00
Parc Naturel Régional Luberon		Chaine exemple 9	43 000,00
SMDVF			2 500,00
Autre			7 190,00
OGEC écoles privées			85 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20230328-002982-DE Date de réception préfecture : 04/04/2023
--

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Budget Annexe Transport	01/01/2021	17/10/2020	21840003400201	Transport de personnes et transport scolaire	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 475 500,00	I 1 475 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 450 000,00	1 450 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 450 000,00	1 450 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 500,00	25 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	25 500,00	25 500,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 475 500,00	1 529 597,30	0,00	3 005 097,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 198 236,91	III 4 198 236,91
Ressources propres externes de l'année (a)		750 000,00	750 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	650 000,00	650 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 448 236,91	3 448 236,91
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	16 920,00	16 920,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 927,00	2 927,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 480,00	2 480,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	31 734,00	31 734,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13 730,00	13 730,00
28128	Autres aménagements de terrains	42 768,00	42 768,00
281312	Bâtiments scolaires	1 787,00	1 787,00
281318	Autres bâtiments publics	2 395,00	2 395,00
281321	Immeubles de rapport	1 302,00	1 302,00
281351	Bâtiments publics	132 189,00	132 189,00
28152	Installations de voirie	51 584,00	51 584,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	20 367,00	20 367,00
281533	Réseaux câblés	56,00	56,00
281534	Réseaux d'électrification	2 916,00	2 916,00
281538	Autres réseaux	11 851,00	11 851,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	31 271,00	31 271,00
2815731	Matériel roulant	3 600,00	3 600,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	36 805,00	36 805,00
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	104 542,00	104 542,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	53 091,00	53 091,00
281831	Matériel informatique scolaire	5 360,00	5 360,00
281838	Autre matériel informatique	88 257,00	88 257,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	262,00	262,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 866,00	40 866,00
28185	Matériel de téléphonie	378,00	378,00
28188	Autres immo. corporelles	153 067,00	153 067,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Accusé de réception en préfecture
084-21 8400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00	1 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 595 731,91	1 595 731,91

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 198 236,91	964 946,75	133 673,45	1 243 076,91	6 539 934,02

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 005 097,30
Ressources propres disponibles	IV 6 539 934,02
Solde	V = IV - II (8) 3 534 836,72

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		16 720 000,00	6,34	39,29	2,61	6 569 288,00
TFPNB		270 300,00	8,25	35,33	2,61	95 497,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		2 583 588,00	7,40	17,59	2,61	454 453,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2023








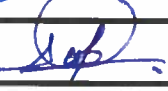



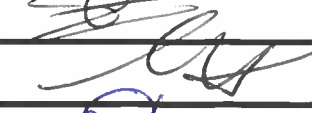



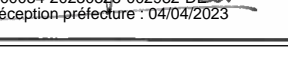
Présenté par Madame le Maire (1),

A Salle des Fêtes Hôtel de Ville, le 28/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal

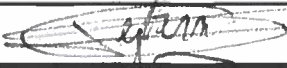












A Apt, le 28/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AILLAUD Jean	
ARNAUD-DELOY Véronique	
BARBIER Célia	
BEAUTRAIS Sandrine	
BENOIT DE SOLLIERS Brigitte	
BONNET Yannick	
BOVAS Julie	
CARMINATI Christophe	
CAUCHOIS Pascal	
CELCE Céline	
CULO Jean-Louis	
DEPAULE Denis	
DESSAUD Jean-Marc	
DIDIER Pierre	
ESPITALIER Patrick	
GIORGETTI Henri	
GREGOIRE Laurence	
HARCHACHE Sabrina	
LEBRETON Amélie	
LECOURT André	

Accuse de réception en préfecture
084-21 8400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LETTERON Gaëlle	
MAROS Cédric	
NDIOUR Elhadji	
Nom et prénom du signataire	
REBAUDI Stéphane	
RIGOUARD Céline	
ROLLAND Rémi	
SACCO Frédéric	
SANTONI Dominique	
SAÏHI Nathan	
SIAS Emilie	
TAILLIER Isabelle	
THEVENIAU Dominique	
TURC Sylvie	

Certifié exécutoire par Madame le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/04/2023, et de la publication le 02/04/2023
A Apt, le 02/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002982-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023